



## SSIAP 2 - REMISE À NIVEAU

SSIAP 2 - Chef d'équipe de sécurité incendie  
En centre de formation, En entreprise

Durée : 21 h

### Objectifs pédagogiques

Actualiser et remettre à niveau les connaissances nécessaires pour assurer la fonction de chef d'équipe du service de sécurité des biens et des personnes dans les ERP et dans les IGH.

#### Le public

Titulaire du SSIAP 2 (chef d'équipe du service de sécurité incendie) ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe du service de sécurité durant les 36 derniers mois et souhaitant mettre à niveau ses connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction de chef d'équipe du service de sécurité incendie en Établissement Recevant du Public (ERP) et Immeuble de Grande Hauteur (IGH).

#### Prérequis

- Aptitude physique ([Télécharger le certificat](#)),
- Secourisme [moins de 2 ans],
- être titulaire des diplômes ERP ou IGH niveau 2,
- Ou être titulaire du diplôme SSIAP 2 ne pouvant pas justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe du service de sécurité durant les 36 derniers mois,
- Ou être titulaire du diplôme SSIAP 2 dont la date anniversaire du recyclage triennal est dépassée.

### Déroulé du programme

#### Fondamentaux de sécurité incendie (3 heures)

- Fondamentaux de sécurité :
  - Evacuation des occupants,
  - Accessibilité et mise en service des moyens de secours.
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité,
- Implantation - dessertes et voiries – isolement / matériaux de construction / cloisonnement / aménagement,

Dégagement / désenfumage / éclairage normal et de sécurité / installations techniques / moyens de secours – alarme.

#### Mise en situation d'intervention (4 heures)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie,
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre l'intervention de l'équipe de sécurité,
- L'action face à différents contextes :
  - Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime,
  - Méthode d'extinction d'un début d'incendie,
  - Protection individuelle,
  - Levée de doute, etc...
- L'utilisation des moyens de communication mobiles.

#### Prévention (4 heures)

- Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité (nouveaux textes...)
- Accessibilité du public.

### Moyens de secours (2 heures)

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours,
- Agents extincteurs,
- SSI,
- Moyens d'extinction.

### Gestion du poste central de sécurité (3 heures)

- Gestion du PC en situation de crise,
- Gestion d'une alarme,
- Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH),
- Gestion d'une évacuation,
- Compte-rendu à la hiérarchie.

### Organisation d'une séance de formation (2 heures)

- Formation des agents de l'équipe,
- Méthodes pédagogiques,
- Pratique de l'animation,
- Déroulement chronologique d'une séance.

### L'équipe de sécurité incendie (3 heures)

- Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité,
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent,

## Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation en fin de formation,
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.

Taux de satisfaction

**99.35%**

## L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

## Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à [contact@ng-formations.fr](mailto:contact@ng-formations.fr)

Généré le 11/04/2025 / Habilitation INRS - 1512333/2022/SST-01/O/07

Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2028-07-05-20230632064 - Agrément ADEF n°8417122003

prépondérant. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

## Les sessions inter-entreprises

Dates	Ville	Tarif HT/personne
Du 1er au 3 avril 2025	Orange	270
Du 6 au 8 octobre 2025	Orange	270